

Section Bac	Spécialisation en sciences fiscales		
Nom de l'UE	Principes juridiques de la fiscalité		
Nom du professeur	L. Van den Broeck		
Niveau	1	Unité déterminante	Oui
Nombre de périodes	90	Pré requis pour	Néant
Langue de cours	français	Crédits ECTS	6

Objectifs du cours

- Caractériser et expliciter les règles qui encadrent le pouvoir taxateur ;
- Identifier la structure des normes fiscales
- Identifier les méthodes de collecte des données et d'investigation du fisc, destinées à établir l'impôt
- Maîtriser les concepts de choix de la voie la moins imposée et d'évitement licite de l'impôt ;
- Analyser et d'illustrer les limites à l'évitement de l'impôt (évasion, fraude, requalification, pratiques abusives) ;
- Caractériser et expliciter les méthodes de répression de la fraude
- Expliciter et appliquer les règles régissant la preuve en droit fiscal
- Décrire les modalités de négociation avec l'administration au vu des règles constitutionnelles et légales
- Analyser les spécificités du recouvrement en droit fiscal
- Appliquer les procédures de réclamations administrative et de demande de dégrèvement d'office ;
- Caractériser les éléments de la procédure judiciaire : compétence du Tribunal, conditions de recevabilité du recours, ... ;
- Etablir des liens entre la jurisprudence et les éléments théoriques abordés.

- Motivation des actes administratifs ;
- Délais en matière fiscale ;
- Preuve en matière fiscale.
- Les autres points évoqués dans les objectifs du cours seront traités à l'occasion de l'exposé des matières qui précèdent, notamment par la voie d'éléments de jurisprudence.

Méthodologie

Méthodologie Cours magistral ;
Illustration par la jurisprudence et, éventuellement, des exercices.

Supports

- Supports Syllabus ;
- Eléments de jurisprudence ;
- Eventuellement, exercices.

Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

Face à des situations fiscales usuelles de personnes physiques et d'entreprises, décrites par des consignes précises, en disposant des textes législatifs et de la documentation ad hoc,

- D'analyser la situation en regard des dispositions légales ;
- D'ébaucher pour cette situation, une solution juridique argumentée et commentée.

Face à au moins une situation contentieuse,

- De concevoir, une démarche procédurale en justifiant la pertinence de ses choix.

Evaluation

Ecrite.

Contenu du cours

- Les principaux éléments théoriques abordés sont :
- Hiérarchie des normes ;
- Choix licite de la voie la moins imposée et disposition générale anti-abus ;
- Principes généraux du droit ;
- Publicité de l'administration ;

Pondération

Evaluation De la 1 ^{ère} session	Evaluation De la 2 ^{ème} session
100%	100%